Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 3

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société d'apiculture du Val-de-Travers: assemblée générale le 30 mars 1990, à l'Hôtel de Ville de Môtiers, à 20 heures. Ordre du jour habituel.

Le comité

Société d'apiculture du Val-de-Ruz: Vous êtes conviés à participer au cours de vulgarisation qui aura lieu le **mercredi 21 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, à Chézard.**

VALAIS

Société d'apiculture de Martigny: dimanche 11 mars, à 14 h 15, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny, assemblée annuelle.

VAUD

Section des Alpes, groupe de Chardonne: vendredi 9 mars, à 20 heures, Café-Restaurant du Logis-du-Pont, à Puidoux, préparation de la saison prochaine.

Section des Alpes: dimanche 18 mars, à 14 heures, à la salle de paroisse des Glariers, à Aigle, assemblée générale de printemps. Ordre du jour statutaire; à la suite de la partie administrative, la tombola traditionnelle, alimentée par la générosité des membres.

Section de Cossonay et environs: dimanche 4 mars, à 13 h 30, au Café du Chêne de Pampigny, assemblée générale. Ordre du jour statutaire et programme des activités annuelles (cours aux débutants, traitement varroase, élevage de reines, etc.).

Section du Chamossaire: la prochaine réunion aura lieu le mardi 13 mars, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville, à Bex. Nous aurons les résultats des essais du Liebefeld de l'année passée comme base pour la lutte antivarroa 1990. Venez donc nombreux.

Le conseiller

NÉCROLOGIE

Société d'apiculture du district de Martigny

† Armand RODUIT

Après une courte maladie, Armand Roduit est décédé le 18 janvier 1990, à l'âge de 72 ans.

Le monde des abeilles le passionnait depuis de nombreuses années. Chaque été, en fin de semaine, il quittait ses vignes et ses pommiers pour se rendre au «Lombard» sur Bovernier, pour observer ses ruches.

Que de souvenirs merveilleux resteront gravés dans la mémoire de ses petits-enfants... image de leur cher grand-père en train d'extraire le miel... heureux... reconnaissant.

A la famille éprouvée nous présentons nos condoléances émues.

Section de Monthey

† Maurice MORISOD
† Gustave ROUILLER

La section de Monthey vient de perdre coup sur coup deux de ses membres vétérans: Maurice Morisod, âgé de 96 ans, et Gustave Rouiller, âgé de 81 ans, tous deux

de Troistorrents. Par coïncidence, ces deux personnes ont un point commun à plus d'un titre. Agriculteurs de montagne, ils sont devenus propriétaires d'abeilles par obligation, après avoir hérité du rucher (deux ou trois ruches) de leurs parents, qui à l'époque faisait partie du patrimoine.

Entrés à la SAR il y a un peu plus de vingt ans, ils sont restés fidèles à l'apiculture traditionnelle. Avec des connaissances limitées, ils surent tout de même maintenir leurs colonies à flot pour en retirer bien souvent un rendement minimum, mais surtout beaucoup de satisfactions à contempler les allées et venues de leurs protégées. Bricoleurs tous les deux, ils confectionnaient eux-mêmes leur matériel quelque peu hétéroclite. Lorsque l'âge le leur permettait encore, ils assistaient volontiers à un cours apicole, mais pour eux la sélection dirigée était synonyme d'algèbre. L'essaimage était probablement l'activité la plus laborieuse. Les visites, le changement de reines et le renouvellement des cires étaient quasi inexistants. Pourtant, à chaque printemps, au recensement, les colonies répondaient «présent». Un conseiller apicole y aurait perdu son latin. C'est ainsi que disparaît petit à petit la vieille école à grand-papa et le varroa n'aura guère eu le temps de leur causer beaucoup de soucis.

Nous garderons un excellent souvenir de ces deux vétérans, toujours agréables à rencontrer, et nous compatissons à la douleur des familles.

Ed. B.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

† Roger FAVRE

Dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre 1989, une figure marquante pour les apiculteurs de la section nous quittait pour toujours. Roger Favre, né en 1919, était entre dans la société en 1953. Après avoir construit un splendide rucher et acquis beaucoup d'expérience, il fut nommé président de 1961 à 1966, puis inspecteur des ruchers pendant de très nombreuses années. Animé d'un goût pour le travail soigné, il était devenu un véritable professionnel de l'apiculture. Malheureusement, la maladie a eu raison de sa santé, mais nous garderons un excellent souvenir de ce collègue et ami et nous exprimons notre respectueuse et profonde sympathie à son épouse et à sa famille.

Le secrétaire: *Ph. Breitler*

À VENDRE

2 RUCHERS

un de 12 ruches et l'autre de 14 ruches, dont 12 habitées, avec tout le matériel nécessaire, le tout en très bon état, situés près de Bulle, cela pour raison d'âge. Prix très raisonnable. Ainsi que d'autres ruches Dadant et suisses situées dans la Basse-Broye.

Tél. (037) 75 13 09.

CHERCHE

EXTRACTEUR RADIAL

16 cadres, électrique, ruches DB avec colonies, cadres de hausse, maturateur 200 kg, clarificateur.

Faire offres au (022) 752 10 13.

J.A. **1820 Montreux 1**

APICULTEURS, attention aux provisions!

Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de l'incomparable

MIELO-CANDI,

toujours prêt à l'usage et seul capable de «dépanner» une colonie en conditions climatiques défavorables.

Cadres de corps DB-DT:	env. 4,5 kg
Cadres de hausse DB-DT:	env. 2,2 kg
Cadres suisses corps	env. 4 kg
Cadres suisses hausse	env. 2,2 kg
En cartons DB-DT:	env. 1 kg
En cartons suisses:	env. 1 kg
En blocs ronds pr Lienher:	env. 0,3 kg

Kg	1	10	20	50	100
Fr.	**5.50**	**5.40**	**5.30**	**5.20**	**5.—**

Complément de pollen API-SOYA

Environ six à huit semaines avant le début de la floraison, soit en plaine vers la fin février - début mars, placer la farine de soya dans une caissette, à l'abri du vent et de la pluie, à proximité du rucher. Afin d'en faciliter l'accès aux abeilles, répandre parmi la farine un peu de paille de bois ou quelques brindilles. Si le pollen manque alentour, chacun aura plaisir à voir des milliers d'abeilles s'affairer sur la farine et emporter en un court laps de temps une quantité de soya. Un rucher de 15-20 colonies en récolte ainsi jusqu'à 2 kg et même plus par jour.

Renouveler chaque jour la dose nécessaire, afin que la farine soit toujours fraîche et, si nécessaire, y ajouter un peu de miel pour servir d'appât aux premières butineuses.

En paquets de 2 kg (pour 1-5 colonies)
En paquets de 5 kg (pour 5-10 colonies)
En paquets de 10 kg (pour plus de 10 colonies)

Kg	1	5	10	25	50
Fr.	**6.—**	**5.40**	**5.30**	**5.10**	**5.—**

RITHNER & Cie - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture – **Tél. (025) 71 21 54**

Tirage justifié: 5200 ex.